39.

rapport des instruments envoiés a l'academie
par mr renel chirurgien à orbe en suisse

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

quatre de ces instruments sont destinés à faire l'extraction
des corps etrangers arretés dans l'esophage, et le
cinquième est un dernier. le premier est une pince
dont le mécanisme est assés bien trouvé, mais je ne
pense pas qu'elle puisse être utile pour remplir l'objet
pour lequel l'auteur l'a proposée.
cette pince est composée à sa partie supérieure de deux
cuillerons, dont la partie externe est convexe et l'interne
concave. ces deux cuillerons sont éloignés l'un de l'autre
par deux ressorts, placés dans l'intérieur. on ferme cette
espece de pince par une corde a boiau, qui rapproche les
deux cuillerons, en ~~forçant~~ raprochant egalement les deux
ressorts.
cette corde passe par ~~le~~ la manche de l'instrument
qui est composé de fil de leton ploié en spirale
et garni de velours. à l'extremité de ce manche est
une vis auquel est attaché ~~la~~ cette corde pour la serer ou la
~~la~~ faire lacher à raison de ce que l'on veut ouvrir, ou fermer
la pince. ~~on a~~ l'auteur a ajouté ~~au~~ a cette vis un cliquetage, pour
empêcher son rateau de retrograder

ARC 28 d. 2 n° 28

je pense que mr veal n'a jamais fait usage de cet instrument : je ne crois même pas qu'il l'ait fait éxécuter

cette pince qui paroit destinée á retirer les corps etrangers les plus forts, n'est même pas susceptible de les pincer. si il n'existe qu'un petit passage entre le parois de l'esophage et le corps étranger, il est de toute impossibilité d'y introduire les deux cuillerons, vû que la partie la plus elevée de leur convexité étant comprimée de part et d'autre par les parois de l'esophage, les extremités superieures de ces cuillerons doivent être trop rapprochées

mr veal s'est egalement trompé en pensant que cette pince est moins susceptible de pincer l'esophage que celles qu'on a deja inventées car il est demontré qu'en serrant la corde a boicau a la faveur du coi pour rapprocher les deux cuillerons, cette pince doit prendre la figure determinée d'un arc. l'extremité superieure des cuillerons sera même appliquée au parois anterieur de l'esophage, avant qu'on soit parvenu á fermer la pince.

le second instrument est une espece de crochet dont la partie recourbée est jointe a la partie droite par une charniere, un ressort apeupres semblable a ceux qui dans le premier instrument ecartent les aillerons sert icy a ecarter la partie qui forme le crochet; et ce crochet etant adapté au manche dont j'ai deja donné la description, la corde a boiau s'attachant à la partie interne du crochet. un seul peut que cet instrument peut Egalement servir de pince. mais cet auteur a cru pouvoir saisir avec cette pince des corps etrangers d'un petit volume, tels que des epingles ou des corps apeupres semblables, il n'en a certainement point examiné le mecanisme. car ou la corde a boiau sera placée à la partie superieure du crochet ou a la partie inferieure, c'est a dire pres la charniere. dans le premier cas la corde s'oppose à ce qu'on puisse saisir le corps etranger. dans le second cas, il ne parviendra jamais à rapprocher les extremités superieures. ce crochet a encore ainsi que les trois autres instruments, les défauts du manche qui leur est commun.

le 3e instrument est composé de trois parties. la principale a la forme d'une bouteille applatie sur les cotés, à la partie superieure de laquelle il s'eleve

une anse de fil d'argent, dont les extremités s'introduisent dans le col de la bouteille. le col de cette espece de bouteille s'adapte au manche des instruments dont j'ai deja parlé. par ce moien les extremités de l'anse du fil d'argent s'attachent à la corde a boieau, et peut en consequence être plus ou moins serrée par le cri. cet instrument me paroit encore plus defectueux que les precedents; et n'a-t-il pas tous les defauts essentiels a sa construction, il est certain qu'il ne pouvoit jamais être utile dans les cas ou les corps etrangers seroient adherents, ou enfoncés dans les deux parois opposés de l'esophage, soit des parois lateraux soit de l'anterieur et du posterieur. le 4e instrument est composé d'une boëte olivaire autour de laquelle s'elevent six anses de fil. cette boëte remonte sur le même manche, et la corde a boïeau sert a serrer les anses de fil. cet instrument est a peu près le même que celui qu'a inventé mr petit, et qui est gravé dans le tome pr des ~~[illegible]~~ memoires de l'academie. ce dernier a beaucoup d'avantages sur celui de mr senel, et sa simplicité merite a tous egards la preference. si cet auteur eût egalement examiné le crochet inventé par mr petit pour les mêmes usages, il auroit vu qu'il ~~n'y avoit aucune crainte~~ n'etoit pas possible de piquer l'esophage en s'en servant.

En outre des défauts qu'ont chacun de ces instruments en particulier, ils en ont qui leurs sont communs.

le premier c'est d'être trop compliqués de machines et il ne seroit pas difficile de les simplifier en les rendant même plus propres aux usages, pour lesquels leur auteur les a imaginés.

le manche commun en formé d'un fil de leton, ou de fer roulé en spirale, est très flexible, c'est vrai, lorsque la corde à boïeau est lache; mais lorsque elle sera tirée par le cor, au point nécessaire, pour saisir les corps étrangers, ce manche doit former un angle, qui sera plus ou moins aigu à raison de ce que l'on tirera la corde plus ou moins fort, et ce même manche perdra conséquament sa flexibilité dans l'instant où elle lui seroit très necessaire; c'est a dire lorsqu'après avoir chargé le corps étranger, on voudra le retirer.

quant au davier sa construction, c'est vrai, facilitera l'extraction perpendiculaire des dents, mais comme pour la pratiquer ainsi, il faut beaucoup plus de force, il y auroit tout lieu de craindre qu'on ne luxât la dent, qui serviroit de point d'appui. son auteur ne peut point se flater d'avoir obvié à cet accident

en garnissant de plomb la partie du davier qui doit
s'appliquer sur le point d'appui: vu que lorsque ~~l~~
à la faveur d'un levier on enleve perpendiculairement
un corps quelconque, le point d'appui n'est point
Egalement perpendiculaire.

~~je ne~~ d'apres ces reflections je conclu que l'academie
ne peut faire aucun usage des instruments proposes
par l'ur seul.

a paris ce 5 mai 1768
valentin